

**SIAEP des vallées des Evoissons et de la Poix**  
1, rue du capitaine Fay  
80290 POIX de PICARDIE  
siaepdesvalleesdesevoissonsetdelapoix@orange.fr

### **Compte-rendu de la réunion du comité syndical du mardi 21 avril 2026**

Le comité syndical dument convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni le 21 avril 2026 à 19h00, au club des aînés, 1 rue du capitaine FAY à Poix de Picardie sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUZOU qui procède à l'appel des membres du comité.

Membres en exercice : 22

Membres présents : 19

Présents : Philippe PILLON, Denis DELATTRE, Pierre ROBITAILLE, Antonin ROUSSEL, Michelle PALPIED, Janick KOTODZIEJ, Etienne BODERAU, Olivier GRAVET, Céline MASSON, Adrien CRÉTÉ, Hugues SPITAELS, Benoit LEPERS, Céline ALMON, Valentin DUFOSSÉ, Michel MAILLARD, Philippe LECLERCQ, Olivier DESMAREST, Charles-Edouard MACKELBERG, Peggy MAGNIER.

Absents excusés : Jacques LEULLIER, Guillaume LEMATTRE

Le quorum étant atteint, le comité peut délibérer.

Secrétaire de séance : Olivier DESMAREST

#### **1. Election du Président et des vice-Présidents**

La séance est présidée par le doyen de l'assemblée M. Michel MAILLARD qui procède à l'élection du Président.

Candidat déclaré : Benoit LEPERS

Le vote est à bulletin secret.

Nombre de votants : 19

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

A obtenu 18 voix Benoit LEPERS

Monsieur Benoit LEPERS est élu Président au premier tour de scrutin.

Monsieur Benoit LEPERS prend la présidence et procède à l'élection du premier vice-président.

Candidat déclaré : Janick KOTODZIEJ

Le vote est à bulletin secret.

Nombre de votants : 19

Bulletin blanc : 0

Suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

A obtenu 19 voix Janick KOTODZIEJ

Monsieur Janick KOTODZIEJ est élu premier vice-Président au premier tour de scrutin.

Monsieur LEPERS procède à l'élection du deuxième vice-président.

Candidat déclaré : Céline MASSON, Adrien CRÉTÉ

Le vote est à bulletin secret.

Nombre de votants : 19

Bulletin blanc : 0

Suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

A obtenu 15 voix Céline MASSON

A obtenu 4 voix Adrien CRÉTÉ

Madame Céline MASSON est élue deuxième vice-Président au premier tour de scrutin.

Monsieur LEPERS procède à l'élection du troisième vice-président.  
Candidat déclaré : Denis DELATTRE  
Le vote est à bulletin secret.  
Nombre de votants : 19  
Bulletin blanc : 5  
Suffrages exprimés : 14  
Majorité absolue : 8  
A obtenu 13 voix Denis DELATTRE  
A obtenu 1 voix Adrien CRÉTÉ  
Monsieur Denis DELATTRE est élu troisième vice-Président au premier tour de scrutin.

## **2. Election du délégué AMEVA**

Candidat déclaré : Benoit LEPERS  
  
Nombre de votants : 19  
Bulletin blanc : 0  
Suffrages exprimés : 19  
Majorité absolue : 10  
A obtenu 19 voix Benoit LEPERS  
Monsieur Benoit LEPERS est élu délégué titulaire AMEVA au premier tour de scrutin.

## **3. Commission appels d'offres**

Monsieur le Président propose à l'assemblée que les Président et Vice-Présidents en soient les membres titulaires.  
La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le président du SIAEP est le Président de droit.  
Les candidatures aux postes de délégués titulaires sont les suivantes  
KOTODZIEJ Jannick candidat titulaire  
MASSON Céline candidate titulaire  
DELATTRE Denis candidat titulaire  
LECLERCQ Philippe candidat titulaire

Après délibération, les candidatures des délégués titulaires sont approuvées à l'unanimité.

Monsieur le Président demande si des membres de l'assemblée sont candidats aux postes de suppléants.  
DUFOSSÉ Valentin candidat délégué suppléant  
CRÉTÉ Adrien candidat délégué suppléant  
MACKELBERG Charles Edouard candidat délégué suppléant  
GRAVET Olivier candidat délégué suppléant  
ALMON Céline candidate déléguée suppléante

Après délibération, les candidatures des délégués suppléants sont approuvées à l'unanimité.

## **Questions diverses.**

Monsieur Desmarest informe que le bassin versant de la Poix a été retiré des zones prioritaires Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). C'est normalement la CC2SO en tant qu'opérateur sur le territoire qui effectue des choix sur le zonage MAEC. Par ailleurs l'agence de l'eau Artois Picardie ne finance plus ce territoire. Monsieur Desmarest déplore le manque de consultation auprès des agriculteurs bio sur le territoire. Monsieur Desmarest indique qu'il conviendrait de reclassifier le bassin versant de la Poix en zone prioritaire.

Clôture de la séance à 20 heures 30.

La Secrétaire  
Olivier DESMAREST